Oméga 3 EPAX®
3424 TG-XO® ba Ultra

Capsules molles de 500 mg d'huile de poisson | Sans huile de palme

Rubrique	Données de la source
Désignation technique	SOFTGEL SEAMEGA EPAX 3424 TG-XO® ba Ultra
Référence	CAA-EP3424TGN.BA
Catégorie	Complément alimentaire
Pays de fabrication des capsules	France
Huile	Huile SEAMEGA TG-XO® ba Ultra issue d'EPAX®, fortement désodorisée.
Enveloppe	Gélatine de poisson ; humectant : glycérine biologique (E422).

Composition

Huile de poisson, enveloppe de la capsule (gélatine de poisson, humectant : glycérine biologique (E422)), antioxydants : extraits biologiques de romarin (E392), extrait riche en tocophérols (E306).

Caractéristique	Valeur moyenne / capsule
Masse d'huile	500 mg ± 7,5 %
Masse de l'enveloppe vide	182 mg ± 10 %
Masse totale	682 mg ± 10 %

Profil en acides gras

Paramètre	Par capsule mg (FA)	Par capsule mg (TG)	Pour 100 g g (FA)	Pour 100 g g (TG)
Acides gras oméga totaux*	305	317	44,7	46,4
EPA - C20:5 n-3*	150	156	22	22,8
DHA - C22:6 n-3*	110	114,5	16,1	16,7

* Valeurs minimales garanties pour 500 mg d'huile SEAMEGA issue d'EPAX®, selon la fiche technique. Huile : environ 500 mg par capsule et 73,3 g pour 100 g de produit.

FA : expression en acides gras ; TG : expression en triglycérides. Il s'agit de deux modes d'expression du même profil ; ces valeurs ne s'additionnent pas.

Conditionnement

Carton de 12 000 capsules.

Spécifications générales du produit, établies d'après la fiche technique du 26/05/2026. Les valeurs présentées ne constituent pas des résultats d'analyse du nouveau lot.

Origines & qualité documentaire

Oméga 3 EPAX® 3424 TG-XO® ba Ultra

Origines possibles de l'huile

L'huile est élaborée à partir d'huile brute de poissons sauvages. Les espèces et zones de capture ci-dessous correspondent aux possibilités d'approvisionnement déclarées ; elles ne désignent pas l'origine d'un lot particulier.

Pays / zone de capture	Espèces mentionnées dans la déclaration
Pérou FAO 087	Anchois du Pérou (Engraulis ringens)
Maroc FAO 34	Sardine européenne (Sardina pilchardus) Maquereau espagnol (Scomber colias)
Turquie FAO 37.4.2	Anchois européen (Engraulis encrasicolus)
Thaïlande et Seychelles FAO 034, 047, 051, 057, 061, 071, 077	Listao (Katsuwonus pelamis) Thon albacore (Thunnus albacares) Thon obèse (Thunnus obesus) Thon germon (Thunnus alalunga)
Oman FAO 051	Sardine indienne (Sardinella longiceps)

Origines et espèces : déclaration du 12/05/2025. Les zones de capture ne correspondent pas au pays de fabrication des capsules.

Friend of the Sea - huile EPAX®

Rubrique	Données de la source
Périmètre du certificat fourni	Production d'huile de poisson raffinée et d'oméga 3 à partir d'huile de poisson brute ; chaîne de contrôle.
Référence / organisme	FOS-37/17 / RINA Services S.p.A.
Référentiels mentionnés	FOS-0001 Rev. 9.3 du 10/09/2019 ; FOS-CoC, y compris CoC pour FOS-FF, FM, FO et O3 Rev. 5 du 24/10/2016.
Dates du certificat fourni	Émission : 23/05/2023 ; échéance : 15/06/2026.

Cette référence documentaire concerne l'huile EPAX® dans le périmètre indiqué ; elle n'atteste pas la certification actuelle du nouveau lot ou des capsules finies.

Utilisation et précautions

Prendre la ou les capsules avec un verre d'eau, pendant le déjeuner. Tenir hors de portée des enfants. Ne remplace pas une alimentation variée et équilibrée ni un mode de vie sain.

Allergène présent dans la composition : poisson (huile et gélatine). La source indique qu'une déclaration allergènes complète est disponible sur demande.

Huile - lot 260281

SEAMEGA OIL 3424 TG-XO® ba Ultra - Premium | HUA-EP3424TGN.BAP

Rubrique	Données de la source
Dates de l'huile	Production : 02/07/2026 ; expiration : 01/07/2029.
Certificat d'analyse	Édition approuvée le 17/07/2026 dans le dossier source.

Résultats sur la matière première EPAX®, transférés selon son certificat. Les dates et résultats ci-dessous concernent l'huile ; ils ne sont pas ceux des capsules finies.

Contrôles et profil de l'huile

Paramètre	Spécification / unité	Résultat*	Méthode
Aspect à température ambiante	Huile limpide ; douce, légère odeur de poisson	CO	Organoleptique
Indice d'acide	≤ 1,0 mg KOH/g	0,1	SN002
Couleur	≤ 6 Gardner	2	SN030
Indice de peroxyde	≤ 3,0 meq O2/kg	0,1	SN009
Indice d'anisidine	≤ 8	3	SN014
Oxydation totale (Totox)	≤ 10	3	SN026
Absorbance à 233 nm	≤ 0,60 AU	0,21	SN047
Triglycérides	≥ 90 A%	92	SN064
Oligomères	≤ 1,0 A%	ND	SN064
EPA - C20:5	≥ 34 A%	35	SN003
DHA - C22:6	≥ 24 A%	25	SN003
DPA - C22:5 n-3	A% ; seuil non indiqué	4	SN003
Total n-3 (7)	≥ 65 A%	71	SN003
EPA (FA)	≥ 300 mg/g	309	SN003
DHA (FA)	≥ 220 mg/g	226	SN003
Total n-3 (7 FA)	≥ 610 mg/g	631	SN003
EPA (TG)	≥ 312 mg/g	322	SN003
DHA (TG)	≥ 229 mg/g	235	SN003
DPA (TG)	mg/g ; seuil non indiqué	36	SN003
Total n-3 (7 TG)	≥ 634 mg/g	656	SN003
Tocophérols mixtes	3,0-4,5 mg/g	3,6	SN081

* Unité du résultat : celle de la spécification. CO : conforme ; ND : code du certificat, non défini dans sa légende. A% : notation conservée du certificat.

Total n-3 (7) : EPA, DHA, 18:3, 18:4, 20:4, 21:5 et 22:5. FA et TG : modes d'expression distincts, à ne pas additionner.

Métaux lourds & contaminants

Contrôles périodiques de la matière première EPAX®

Le COA rapporte les derniers résultats périodiques datés du 08/10/2025 (date source : 081025), pour des contrôles réalisés trois fois par an. Ces résultats sont transférés selon le certificat de la matière première EPAX®.

Résultats de conformité rapportés

Paramètre	Limite maximale	Résultat	Méthode
Arsenic	0,1 mg/kg	CO	SN500
Cadmium	0,005 mg/kg	CO	SN500
Plomb	0,025 mg/kg	CO	SN500
Mercure	0,005 mg/kg	CO	SN500
DDT (somme o,p’ + p,p’)	0,005 mg/kg	CO	SN500
DDD (somme o,p’ + p,p’)	0,005 mg/kg	CO	SN500
DDE p,p’	0,005 mg/kg	CO	SN500
HCB	0,005 mg/kg	CO	SN500
PCB (ensemble des 209 congénères)	0,01 mg/kg	CO	SN521
Retardateurs de flamme bromés	0,002 mg/kg	CO	SN500
DEHP	1 mg/kg	CO	SN521
Benzo(a)pyrène	1,0 ng/g	CO	SN501
Somme de 4 HAP	5,0 ng/g	CO	SN501
PCB de type dioxine (TE WHO)	2 pg/g	CO	SN516
Dioxines + furanes (TE WHO)	1 pg/g	CO	SN516
Dioxines + furanes + PCB de type dioxine (TE WHO)	2,5 pg/g	CO	SN516
Acides gras trans (somme de 10)	0,9 %	CO	SN003

CO : conforme à la spécification, selon le certificat. Aucune valeur mesurée chiffrée n’est fournie pour ces paramètres.

PCB : la source mentionne notamment les congénères IUPAC 28, 52, 101, 138, 153 et 180. Retardateurs de flamme bromés : IUPAC 47, 99, 100, 153, 154 et 183.

Portée des résultats

Les contrôles périodiques rapportés indiquent une conformité aux limites de métaux lourds et contaminants ci-dessus pour la matière première analysée. Ils portent uniquement sur cette matière, et non sur le produit fini ; leur date est distincte de celle de production du lot d’huile 260281.